

RÈGLEMENT DU CONCOURS HAPPY 40 !

**À l'occasion de ses 40 ans d'existence, Fonction : Cinéma lance un concours de mini films qui se veut ludique et décalé, en partenariat avec la Ville de Genève.
À vos caméras !**

→ QUI PEUT PARTICIPER ?

La participation au concours est gratuite.
Ce concours est ouvert à toute personne résidant en Suisse, quelle que soit sa nationalité.

→ UNE THÉMATIQUE "OUVERTE"

« 40 », telle est la thématique de ce concours de courts-métrages.

« 40 »... plans ? répliques ? figurant·e·s ?

« 40 »... années ? extraits de films ? costumes ? décors ?

« 40 ans et toutes ses dents » ?

Tout est possible !!!

→ PAS (OU PEU) DE CONTRAINTES

Le seul mot d'ordre : Amusez-vous !

Tous les supports de réalisation sont acceptés (y compris les smartphones et les caméras super 8) pour la réalisation de ces films dont la durée maximale est fixée à **huit minutes**.

Ces films pourront être composés d'images filmées pour l'occasion ou d'un montage de films existants et détournés (mash-up).

→ FORMATS ET DATE LIMITE DE PARTICIPATION

Les formats acceptés : Mov, ProRes, MPEG-4

Les fichiers des films devront être envoyés à contact@fonction-cinema.ch par swisstransfer, wetransfer etc au plus tard **le 15 novembre 2022**.

Les participant·e·s s'engagent à transmettre leur film accompagné du formulaire d'inscription rempli et signé.

→ CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les participant·e·s s'engagent à avoir réglé la question des droits de leurs films (droit à l'image et droits musicaux) avant l'envoi de leurs films. (Nous restons à disposition pour toute question relative à ce sujet).

→ DIFFUSION

Les participant·e·s s'engagent à mettre leur œuvre à la disposition de Fonction : Cinéma pour la compétition du concours et la soirée de projection et de remise des prix ainsi que pour une diffusion sur le web (site de Fonction : Cinéma et réseaux sociaux Facebook, Instagram, LinkedIn et Twitter), à des fins de promotion.

→ COMPOSITION DU JURY ET PRIX

Le jury sera composé par des membres du comité de Fonction : Cinéma ainsi que deux invité·e·s réalisateurs-trices.

1^{er} prix : Un séjour au festival de Locarno 2023 pour 2 personnes

Ce séjour de 4 jours / 3 nuits (du 4 au 7 août) comprend le logement, le transport, un défraiement repas, 2 accréditations au festival et une invitation à la soirée "partenaires" que Fonction : Cinéma organisera durant le festival.

2^e prix : CHF 1000.-

3^e prix : CHF 500.-

Une adhésion à Fonction : Cinéma au titre de « membre actif 2023 » d'une valeur de CHF 120.- sera également offerte à toutes les participant·e·s !

→ SOIRÉE FESTIVE DE REMISE DES PRIX

Les prix seront remis aux trois finalistes de ce concours à l'occasion d'une soirée festive, **organisée le 7 décembre 2022 à Genève**, à laquelle seront convié·e·s les participant·e·s au concours et leurs proches, toutes les membres de l'association mais aussi nos partenaires locaux.

Formulaire d'inscription au concours « Happy 40 ! »

Concours de mini films en partenariat avec la Ville de Genève

Par réalisateur·rice, le présent règlement définit la personne qui signe pour elle-même, pour un collectif ou une association.

Titre du film

Prénom du/de la réalisateur·ice

Nom du/de la réalisateur·ice

Nom du collectif/de l'association (facultatif)

Date de naissance

Email

Téléphone

Adresse postale

En signant ce formulaire d'inscription, je certifie avoir pris connaissance du règlement du concours « Happy 40 » dans sa totalité et en accepte les différentes clauses.
(Signature du/de la représentant·e légal·e pour les moins de 18 ans.)

Lieu et date

Signature